

Marchés annuels 2010 - Autorisation de signature

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Il est proposé, pour l'année 2010, une deuxième liste d'opérations, dont voici les caractéristiques :

SERVICE	INTITULE	MONTANT ANNUEL
Grands Travaux	<p>☞ Travaux de réseaux divers de terrassements et de petits aménagements de voirie Marché à bons de commande Durée : 1 an renouvelable deux fois Début avril 2010</p>	Maximum : 1,3 million € HT/an
	<p>☞ Contrôle de réception et d'état de réseaux d'assainissement Marché à bons de commande Durée : 1 an renouvelable deux fois Début avril 2010</p>	Maximum : 65 000 € HT / an
Département Eau et Assainissement - Service Distribution Eau Potable	<p>Fourniture de matériels de branchement d'eau pour l'année 2010 et éventuellement 2011, 2012 et 2013 Marché à bons de commande d'un an reconductible 3 fois Lot 1 : Matériels de prise en charge Lot 2 : Canalisations en polyéthylène et accessoires Lot 3 : Supports de compteurs d'eau</p>	Estimation : 150 000 € HT/an
Parc Auto et Logistique	<p>Fourniture de carburants (année 2011 avec possibilité de reconductions expresses pour les années 2012, 2013 et 2014). Marchés à bons de commande. 3 lots : 1. gazole 2. super sans plomb 95 3. fioul</p>	<p>Minimum pour l'ensemble des lots : 550 000 € TTC Maximum pour l'ensemble des lots : 800 000 € TTC.</p>
	<p>Fourniture de carburants (année 2011 avec possibilité de reconductions expresses pour les années 2012, 2013 et 2014). Marchés à bons de commande. 2 lots : 1. GPLC 2. bouteilles propane carburation</p>	<p>Minimum pour l'ensemble des lots : 100 000 € TTC Maximum pour l'ensemble des lots : 175 000 € TTC.</p>
	<p>Prestation de pré-collecte, collecte, transport et traitement des déchets industriels banals des services municipaux (année 2011 avec possibilité de reconductions expresses pour les années 2012 et 2013). Marchés à bons de commande. 4 lots : 1. déchets de cartons d'emballage 2. déchets de palettes en bois 3. déchets de ferrailles et métaux divers 4. déchets divers en mélange</p>	Estimation pour l'ensemble des lots : 200 000 € TTC/an

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou les Adjoint Délégués à signer ces marchés.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 18 janvier 2010.